

GRAND TÉMOIN

FRANCIS DEMOZ

« FAIRE CORPS AVEC LE TERRITOIRE »

Nouveau Délégué général du Laboratoire de la Mobilité inclusive, Think Tank & Do Tank qui soutient le développement d'une mobilité pour tous, **Francis DEMOZ** revient sur ce que signifie le concept de « mobilité inclusive » et nous explique comment le laboratoire agit pour favoriser les projets de mobilités solidaires sur les territoires.

Quelle est votre définition de la mobilité inclusive ?

Traiter de mobilité inclusive c'est en quelque sorte faire un pas de côté, changer de regard et se défaire de cette approche technique qui reste centrée sur les flux de déplacements pour considérer la mobilité dans sa finalité d'accès, celle qui permet d'accéder à l'emploi, au soin, à l'alimentation, aux loisirs ou encore à la culture. La mobilité inclusive est à la croisée de tous les enjeux territoriaux, qu'ils soient économiques, sociaux, environnementaux ou démocratiques. Si la mobilité est un fondement de notre société, elle n'en demeure pas moins un fondement très fragile : une personne sur quatre déclare être contrainte dans sa mobilité¹ et la crise sanitaire révèle chaque jour un peu plus combien les inégalités liées à la mobilité créent de nouvelles fractures.

Quelles sont précisément ces inégalités et quelles fractures engendrent-elles ?

Les inégalités sont de plusieurs ordres et parfois même se superposent les unes

aux autres. Ainsi, la fracture territoriale entre métropoles, périphéries urbaines et les zones rurales ne cesse de croître. 22 millions de personnes (un tiers des Français) vivent dans des territoires ruraux ou périurbains et sont ainsi confrontés à l'éloignement des services, des établissements scolaires et médicaux, aux difficultés d'accès aux transports collectifs, à l'allongement des trajets domicile-travail, avec pour conséquence une dépendance à la voiture. Ces mêmes territoires rencontrent des difficultés d'accès au numérique et donc à l'information sur la mobilité. 13 millions de nos concitoyens se disent ainsi « éloignés du numérique », et un tiers des habitants des communes de moins de 1000 habitants (73 % des communes en France) n'a pas accès à un internet de qualité minimale².

Les inégalités sont également d'ordre économique : la part du budget consacré au transport est ainsi 4 fois plus importante pour les ménages les plus vulnérables que pour les ménages les plus aisés.

UN SITE DÉDIÉ À LA MOBILITÉ SOLIDAIRE « TOUS MOBILES »

Les inégalités en matière de mobilité entraînent aussi des fractures sociales et professionnelles, ainsi une personne en insertion sur deux a déjà refusé un emploi ou une formation pour des problèmes de mobilité et 28 % ont même abandonné un emploi ou une formation en cours³.

Les inégalités sont intergénérationnelles et touchent plus violemment les personnes fragiles : 1 jeune sur 2 de 18 à 24 ans a le sentiment d'être contraint dans ses déplacements⁵ et 30 % des seniors se déplacent moins d'une fois/jour⁶.

Enfin, les inégalités sont d'ordre cognitif. Lire une carte, se repérer dans la ville, comprendre un réseau de transport ou utiliser une application smartphone n'a rien d'inné, mais nécessite un ensemble de capacités, de compétences et de savoir-faire. Dans une étude ELABE-LMI « La mobilité et l'accès des Français aux services de la vie quotidienne », 29 % des personnes interrogées déclarent avoir déjà « renoncé à des déplacements par crainte de se perdre » et 22 % par « incapacité à construire son itinéraire ». Face à toutes ces fractures, le Laboratoire de la Mobilité inclusive produit des études et des recherches afin de développer une meilleure compréhension des freins que peut représenter la mobilité. Il a aussi pour ambition d'accompagner et de soutenir les collectivités, les citoyens, et les entreprises qui souhaitent engager des dispositifs de mobilités plus inclusifs.

Comment le laboratoire agit-il justement pour favoriser les projets de mobilités inclusives sur les territoires ?

Avec le soutien du ministère de la Transition écologique, nous mettons en ligne un site dédié à la mobilité solidaire : « tous Mobiles⁷ ». L'objectif de ce site est de fournir aux acteurs territoriaux les clefs de lecture et les outils nécessaires pour susciter le développement d'actions ou de services de mobilité solidaire.



© DR

UN ENJEU DE COHÉSION ET DE COLLECTIVITÉ TERRITORIALE

Le LMI a été sollicité par le ministère qui souhaitait être accompagné dans le cadre du déploiement de la loi d'orientation des mobilités (LOM). Cette loi qui prévoit la couverture à 100 % du territoire national par une autorité organisatrice de la mobilité, introduit de nouvelles dispositions en matière de mobilité solidaire. Elle dote notamment les AOM de nouveaux outils leur permettant d'organiser des services de mobilité solidaire, de contribuer au développement de tels services ou de verser des aides individuelles à la mobilité dans l'objectif d'améliorer l'accès à la mobilité aux personnes en situation de vulnérabilité économique et les personnes en situation de handicap ou dont la mobilité est réduite.

C'est bien dans ce contexte de « prise de compétence » que s'inscrit « Tous Mobiles » avec pour intention, la mise en commun d'un socle de connaissances et d'expériences pour accompagner les collectivités, à tous les échelons, à se saisir de cette compétence « mobilité ». Le site propose, des clefs de lecture « pour comprendre » la mobilité solidaire, ses enjeux et son écosystème très large, mais

aussi un cadre méthodologique « pour agir », et pour susciter le développement d'actions ou de services de mobilité solidaire. Construire un projet de mobilité solidaire est un cheminement qui se fait en plusieurs étapes. Il faut d'abord bien connaître son territoire, le diagnostic est un temps déterminant. Il convient ensuite de mobiliser les partenaires et les parties prenantes qui évoluent dans un écosystème très large, puis identifier les solutions, résoudre la question du financement, et s'emparer de la problématique de l'évaluation. Le site se structure ainsi selon ces cinq étapes et donne à voir des solutions déjà éprouvées sur le territoire. Il est important de garder à l'esprit que les solutions de mobilités solidaires qui existent, fonctionnent parce qu'elles répondent aux spécificités d'un territoire, aux besoins des publics identifiés, aux priorités que se fixent les équipes locales. Ce que je veux dire c'est qu'en matière de projet de mobilité solidaire, il faut faire corps avec le territoire, l'un ne va pas sans l'autre.

Vous évoquez « un écosystème très large », qu'en est-il exactement et quels rôles peuvent jouer les acteurs des ITS ?

Tous les acteurs de l'innovation qui investissent le champ de la mobilité ont un rôle à jouer, ce sont des interlocuteurs

clés pour réfléchir aux besoins et aux solutions favorisant la mobilité solidaire. Celle-ci concerne en effet un large écosystème, à la croisée de nombreux domaines, une grande famille de parties prenantes dans laquelle de nombreux acteurs ont un rôle à jouer, qu'ils s'agissent d'acteurs des politiques publiques, de ceux qui pilotent l'organisation de la mobilité, des opérateurs de transports, des services de mobilités solidaires, des acteurs de l'action sociale et l'insertion professionnelle, et bien sûr de la société civile et des citoyens qui jouent un rôle déterminant en la matière. Construire un projet de mobilité solidaire est une affaire « collective » et ce n'est pas une option !

Quel est, pour vous, le principal enjeu pour la mobilité inclusive ?

Si la mobilité inclusive est désormais au cœur des politiques publiques et des territoires, sa traduction concrète, auprès des collectivités et dans la vie des citoyens, reste encore à réaliser. Donner corps à ces projets de mobilités plus inclusifs est le défi le plus immédiat. On y arrivera en éclairant les collectivités sur les leviers dont elles disposent pour conduire leur projet et en considérant chaque habitant du territoire comme un acteur et pas simplement comme un usager ou un bénéficiaire. Il s'agit là d'une impérieuse nécessité, dans le contexte de crise sanitaire, économique, sociale et environnementale que nous connaissons et qui aggrave chaque jour un peu plus les inégalités des plus fragiles face à la mobilité.

Une mobilité inclusive durable compatible avec nos engagements climatiques représente, par ailleurs, un levier extraordinaire pour construire un projet de territoire et répondre ainsi à un second enjeu, tout aussi important, celui de la cohésion et la solidarité territoriale. ■

1 Étude ELABE-LMI « La mobilité et l'accès des Français aux services de la vie quotidienne » - 2018

2 Étude UFC-Que Choisir - 2019

3 Baromètre du numérique - Credoc

4 Étude Mobilité et Emplois ELABE LMI - 2016

5 Étude ELABE-LMI « La mobilité et l'accès des Français aux services de la vie quotidienne » - 2018

6 Observatoire national de la politique de la ville - 2017

7 Site internet « tous Mobiles » : <https://tousmobiles-kit.com>